SOCIETE NAUTIQUE
DE MARSEILLE
Et YMCM

Newsletter

N°8

DECEMBRE 2022

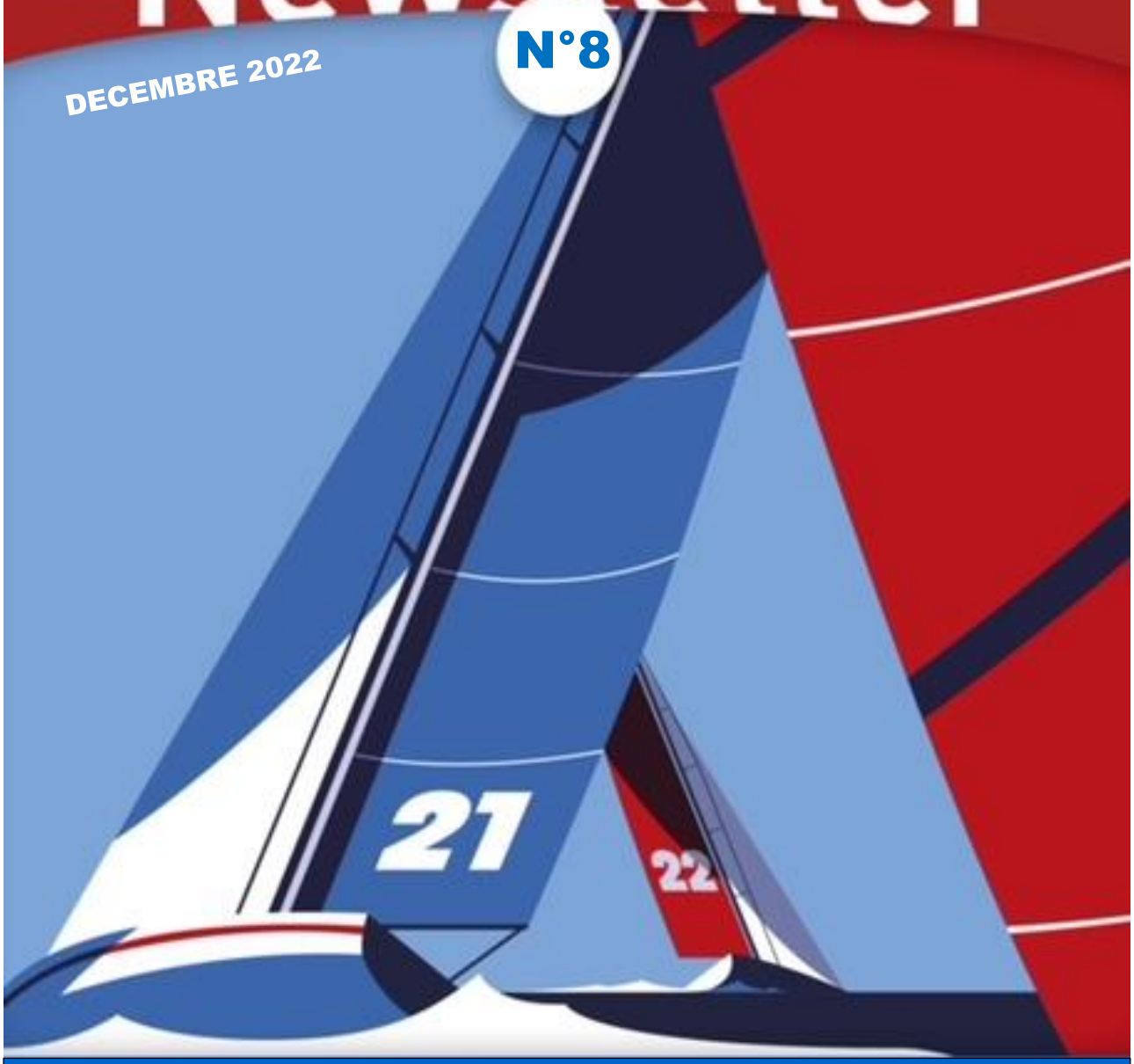

L'EDITO
H. ESCOJIDO

BELLES EPAVES DE LA RADE
Bernard CEAS (Episode 02)

LES VOILES DE ST TROPEZ
Martine UGLIONE-CEAS / SNST

DECISIONS DU CD
Jérôme CORTI

LA FETE DE LA NAUTIQUE
La REDACTION / Marc BEAUMONT

UN JUMELAGE ATTENDU
La REDACTION / SNST

NAKAMAL, COURSE OGR
Pôle COURSE / Arnaud LIZOP

PLONGEE HANDI AU YMCM
Frédéric TENENHAUS/ André VIVALDI

NAISSANCE DE COMARBEL
La REDACTION / Sandra MARTINEZ

CHALLENGE F. ARTHAUD
COM. SPORTIVE/ CH. BENIGNI

LES TRAVAUX DU PAVILLON
COM. TRAVAUX / Nicolas DAHER

LA SNSM EN CHIFFRES
Joseph MANICACCI / Hervé PREVOT

RENCONTRE AVEC LE CNTL, PREMIERES PISTES DE TRAVAIL... *La REDACTION*

SOCIETE NAUTIQUE
DE MARSEILLE

SOMMAIRE DU N°07 Décembre 2022

L'EDITO/ RENCONTRE CNTL
H. ESCOJIDO------ ----------Page 03

RENCONTRE avec le CNTL
La RDACTION----------Page 04

BELLES EPAVES DE LA RADE
Bernard CEAS ----------Pages 05 et 06

LES VOILES DE ST TROPEZ
Martine UGLIONE-CEAS / SNST----------Pages 07 à 10

UN JUMELAGE ATTENDU
LA REDACTION/ SNST----------Pages 11 et 12

LA NAUTIQUE EN FETE
LA REDACTION/ Marc BEAUMONT----------Pages13 à 17

NAKAMAL AUTOUR DU MONDE
Pôle Course/ Arnaud LIZOP----------Pages 18 et 19

DECISIONS DU CD
Jérôme CORTI----------Pages 20 et 21

PLONGEE HANDI AU YMCM
Frédéric TENENHAUS----------Pages 22 à 24

LA SNSM EN CHIFFRES
Revue SAUVETAGE N° 161 Sept 2022-------Pages 25 et 26

LA NAISSANCE DE COMARBEL
LA REDACTION / Sandra MARTINEZ--------Pages 27 et 28

LE CHALLENGE Florence ARTHAUD
COM. SPORTIVE/ Ch. BENIGNI----------Pages 29 et 31

LES TRAVAUX DU PAVILLON
COM. TRAVAUX / Nicolas DAHER ----------Pages 32 à 36

LA NAUTIQUE NEWS LETTER EST UNE PRODUCTION DE LA SNM
Avec la collaboration du **YMCM**

Directeur de publication :
Henri ESCOJIDO, Président de la SNM

Responsable de la Commission Communication :
Rédaction / Coordination
Bernard CEAS

Autres membres du Comité de Lecture :

Jérôme CORTI
Chantal BENIGNI
Jean François ISNARD
Pierre SATHAL
Martine UGLIONE-CEAS
André VIVALDI (YMCM)

Correctrice :
Anne GHIO

L'EDITO

Henri ESCOJIDO

Chères amies, chers amis,

Décembre, nous sommes dans la dernière ligne droite avant les fêtes de fin d'année. Les jours diminuent et c'est, pour nombre d'entre nous, le moment opportun pour rassembler quelques éléments de bilan sur cette 135ème année de notre Club.

Nous pouvons être fiers de nos régatiers qui, sur tous les plans d'eau, ont porté au plus haut nos couleurs. Leurs résultats permettent à la Nautique d'être classée première, pour la neuvième fois en dix ans par l'UNCL devenue cette année le Pôle Course du Yachting Club de France. Rappelons au passage que la Nautique fait partie des clubs alliés du YCF depuis 1966.

Les travaux de rénovation de notre Pavillon se déroulent selon les prévisions.

L'amélioration de la sécurité a été à l'ordre du jour de notre récente réunion du Comité Directeur et nous vous ferons part des mesures prises à cet effet.

En donnant suite à une décision commune des Comités Directeurs, nous avons tenu au CNTL une réunion de nos deux instances (article ci-après) afin d'agir ensemble pour préparer la future reconduction de notre DSP. Le CNTL, la SNM et le YMCM vont s'accorder sur un 3ème projet, pour une DSP partagée. Ce projet concret, ambitieux et réaliste respectera l'identité de chaque club conformément aux engagements précisés dans le rapport moral validé lors de notre dernière Assemblée Générale Ordinaire.

Le contexte géopolitique, climatique, social, n'est pas particulièrement réjouissant et cela constitue, s'il en était besoin, une raison de plus de nous retrouver entre amis au sein de notre Club pour prendre soin de nos bateaux, partager notre passion et nos valeurs communes...

Bonne fin d'année à tous et toutes.

REUNION/ DEBAT DES DIRIGEANTS DE LA SNM ET DU CNTL/ DSP1 et DSP2

Par Bernard CEAS

Le mercredi 23 novembre s'est tenue au siège du CNTL qui invitait nos dirigeants, une réunion proposée par les présidents de chaque Club, Henri Escojido et Franck Recoing (le PV commun officiel, établi et validé par les 2 parties est en attente).

Le but de cette première réunion formelle était d'harmoniser et de conforter les rapports entre les deux structures et mieux coordonner leurs actions dans le strict respect de l'autonomie, de la sensibilité et du caractère de chacun. Ces discussions entraient pleinement dans le cadre d'une DSP à renouveler en 2028, pour laquelle il conviendra de faire des propositions 18 à 24 mois plus tôt, ce qui laisse environ deux années pour faire ce travail, afin de devenir des forces de proposition et ne pas subir un contrat imposé par une seule des parties.

Les points privilégiés qui ont fait l'objet de suggestions à développer, sont ceux qui intéressent communément les deux Clubs et qui ne peuvent trouver d'issue qu'à partir de décisions mutuelles et concertées telles que :

- *Gestion du plan d'eau et des matériels (mises à sec...)*
- *Gestion des bateaux et équipages de passage*
- *Respect de l'environnement et développement de solutions communes pour le port, la rade et les calanques*
- *Uniformisation des contrats DSP des deux clubs, sur des points qui diffèrent (taux de rétrocession, Ecole de Voile...)*
- *Accès égalitaire aux différentes sources d'énergie et modalités d'économie à développer sur les pannes*
- *Efforts communs pour trouver des solutions permettant de lutter contre les violences récemment subies par nos sociétaires et membres du personnel et les cambriolages ou tentatives de cambriolage.*
- *Recrutement de jeunes bénévoles*
- *Développement du rôle social de nos deux clubs*
- *Création éventuelle d'une grande régate internationale à Marseille (type « The Race »).*

De petits groupes de travail vont être constitués pour étudier chacun des points évoqués et une commission commune de quelques membres aura pour rôle de les proposer aux dirigeants pour retenir une position commune.

Cette anticipation de réflexion qui devra déboucher vers des propositions concrètes a pour but immédiat de conserver à chaque club ses prérogatives envers la Métropole que beaucoup d'autres clubs ont perdues sur le littoral, permettant ainsi à chaque usager des pannes de conserver ses acquis.

SOCIETE NAUTIQUE
DE MARSEILLE

SIX BELLES EPAVES DE LA RADE....

(EPISODE 02)

Carte d'après SCUBASPO

Bernard CEAS / André VIVALDI

Les activités de la Société Nautique de Marseille sont multiples... La participation désormais actée du Yacht Motor Club de Marseille à notre NEWSLETTER trimestrielle, vient ajouter d'autres activités nautiques, dont la plongée est un point fort dans une rade riche en tombants, sites archéologiques, épaves et autres intérêts majeurs, à l'heure où la réplique de la grotte Cosquer ouvre ses portes à la Villa Méditerranée.
Le choix de ces épaves est éminemment subjectif, orienté par des souvenirs, des rencontres, des amitiés. Il évite l'évocation de sites archéologiques qui ont encore trop tendance à être visités par des explorateurs malotrus....

2 LE LIBAN **43° 12' 26" N 5° 20' 14" E - Profondeur : 28 à 36m**

SOURCE : TOURISME-MARSEILLE COM

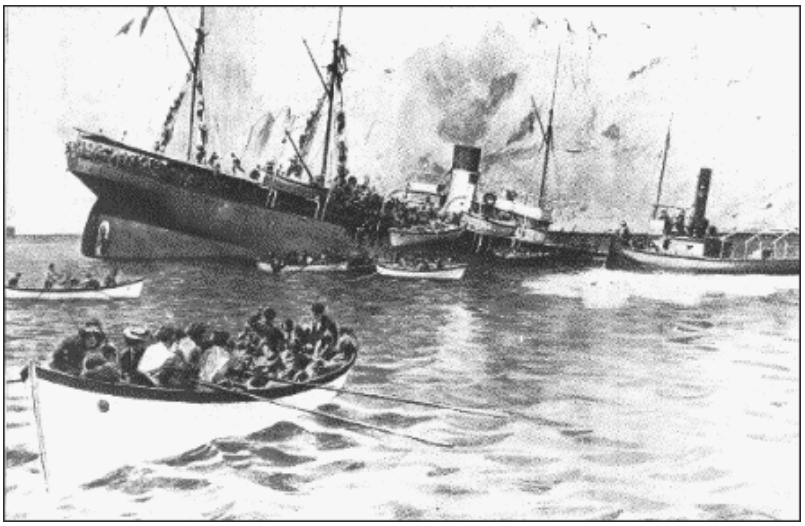

Le 17 juin 1903, peu avant midi, moins d'une heure après son appareillage du port de Marseille pour Bastia, le paquebot « le Liban » est éperonné à tribord avant par « l'Insulaire », revenant de Toulon avec à son bord une quarantaine de passagers et qui s'apprête à entrer en rade à proximité de l'île Maïre. Le Liban est un navire à vapeur de 91 mètres de long, construit en 1882 à Glasgow, prévu pour embarquer près de 150 passagers.
Le capitaine tente vainement un échouage entre les deux blocs rocheux au sud de l'île, « les Farillons de Maïre ». L'accident provoque le naufrage du bâtiment et la mort de près d'une centaine de passagers.

Les secours s'organisent, grâce aux barques de pêcheurs du port des Goudes, ainsi qu'à deux navires, le ***Balkan*** en partance pour la Grèce, et le ***Rakocsy***, un vapeur hongrois pour l'Italie.
La panique, les secours de fortune, le mauvais état des bossoirs des embarcations de sauvetage et la rapidité avec laquelle le bateau sombre (20 mn après l'abordage), expliquera la lourdeur du bilan en vies humaines et soulèvera de nombreuses réactions des autorités et des professionnels.

Suite à la collision, le capitaine Arnaud commandant de l'Insulaire, ordonne de quitter les lieux afin de sauver son bâtiment, dans lequel les brèches sont colmatées avec des matelas. Il parvient à rejoindre la Joliette, où il amarre vers 14 h. La conduite du capitaine de l'Insulaire, qui a éperonné le Liban et a quitté le lieu de l'accident pour sauver son bateau vers la Joliette, a été légitimement critiquée...

La proue encastrée dans les rochers se trouve à 32 m de fond. La poupe au plus profond repose à 36 m, l'épave à une hauteur de cinq à six mètres au-dessus du fond. A proximité, les Farillons et leur belle arche riche en gorgones colorées et corail, pourront être une alternative intéressante de retour vers la surface.

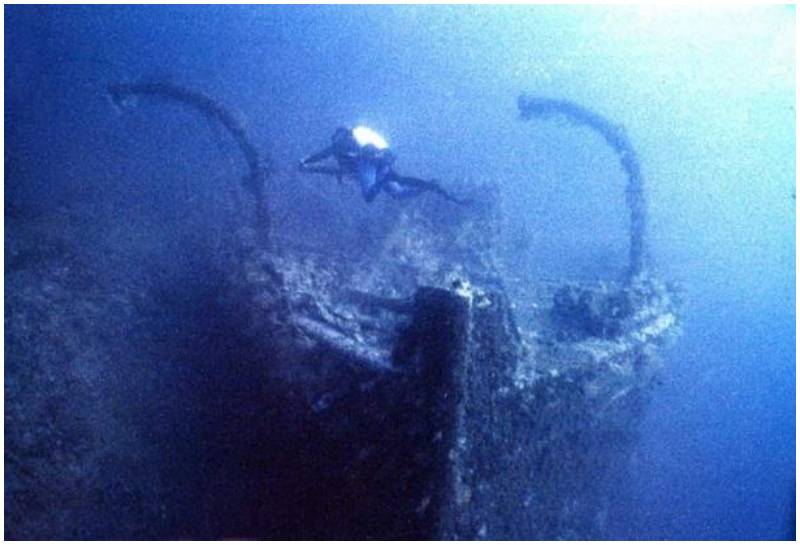

(A suivre dans la NEWSLETTER 09 : LA DROME et le DALTON....)

160 ANS DE VOILE A ST TROPEZ

Martine UGLIONE-CEAS

La Société Nautique de Saint Tropez est née comme la SNM, d'anciennes sociétés de régates dont on va voir la naissance tout au long du littoral méditerranéen depuis les années 1810.
A l'origine, les « Bravades » de Mai faisaient s'affronter les pêcheurs locaux sur leurs barques, et se sont ensuite lentement transformées, vers le loisir, dans un esprit régate.

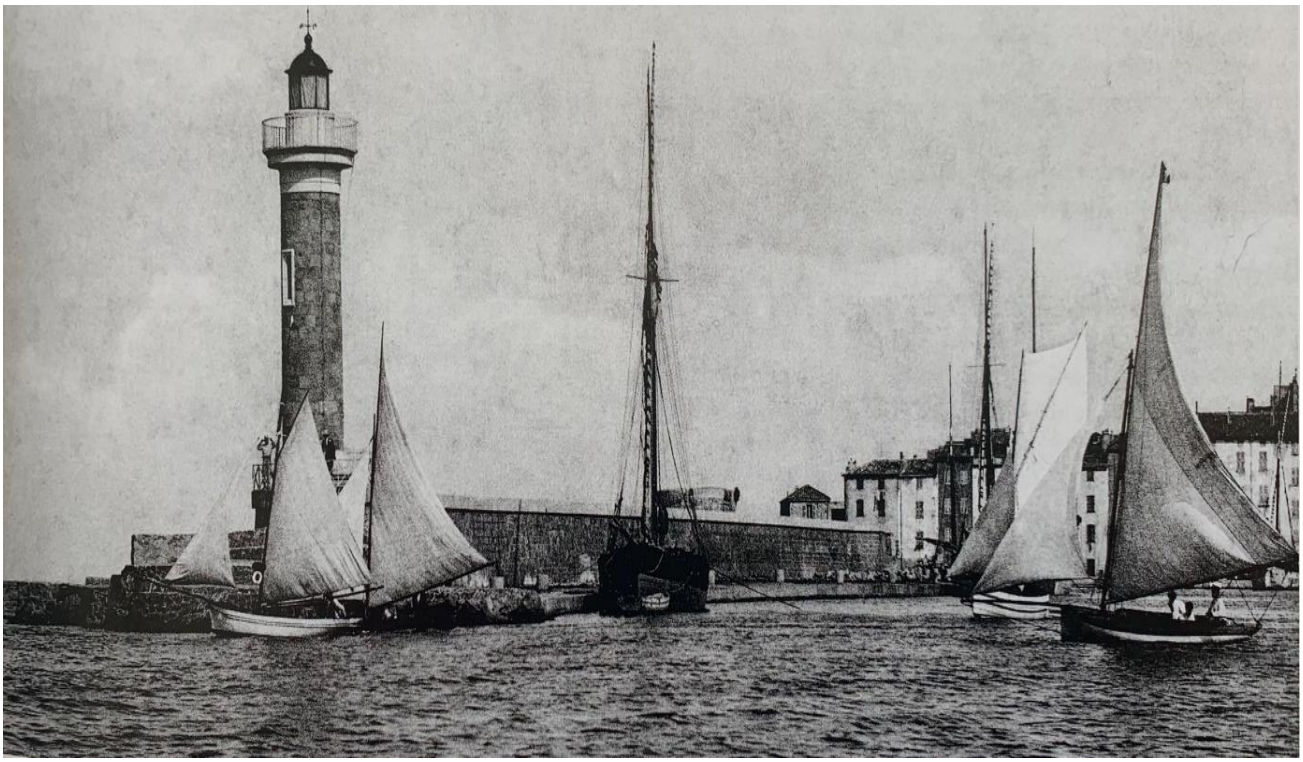

LES PREMIERES REGATES

C'est donc depuis 160 ans (1862), que la tradition tropézienne perdure et rassemble sur ses quais, badauds et connaisseurs qui vous expliquent la différence entre un yawl Marconi, un cotre aurique avec voile de flèche ou un sloop à corne. On peut en sourire, imbus de nos connaissances véliques, mais un petit monsieur m'explique cependant devant un tape-cul à

quai qu'un yawl, pour en être un, doit impérativement posséder « une mèche de safran qui, en sortant du pont, doit être positionnée en avant du pied de mât !»...

LE YAWL MANITOU

Et c'est parti pour une quinzaine de jours, avec le rassemblement de somptueux vieux gréements, cuivre et acajou, qui jouxtent devant Sénéquier les maxi les plus hi Tech, kevlar et carbone.

Le rassemblement de toutes ces unités, dans la baie mythique se déroule dans un fort courant d'ouest, après une étape de ralliement sous la pluie, *« dans une ambiance, un peu familiale, un peu tribu, délurée mais pas trop, conviviale et festive et aussi, pour les acteurs économiques locaux, des retombées incroyables avec des milliers de personnes présentes sur le territoire pendant près de quinze jours »* (Var Matin du 24/09/22).

La fête a deux côtés, côté mer et côté terre, et deux volets, en journée et en soirée.

La goélette SHENANDOAH 1902

Côté mer, on peut citer le retour de quelques voiliers emblématiques comme Pride (à l'origine du premier défi de la Nioulargue) ou Shenandoah un trois-mâts de 54 mètres. La deuxième semaine, consacrée aux Maxi Yachts des trophées Rolex et BMW verra l'arrivée d'unités XXL telles que Wally, Rambler ou Comanche, ainsi que les multicoques de la classe Performance Cruising Multihulls.

Côté terre, les organisateurs ont misé à fond sur l'environnement, avec une charte « zéro papier » et recyclage des eaux noires, avec l'opération Voiles Bleues qui regroupe 12 villages de la Communauté des Communes de St Tropez. De nombreuses animations sont organisées depuis le Bar des Voiles : défilé des équipages, concours de bras de fer, et remise du trophée TINTAMARRE à l'équipage qui aura fait le retour le plus bruyant !

Innovation de jauge :

Depuis cette année, une analyse approfondie de la jauge CIM, née en 1999, a mis en évidence, concernant les voiliers de tradition en Méditerranée, d'importantes disparités non prises en compte, concernant par exemple la tendance au surtoilage des voiles d'avant (les voiles d'étai des ketchs par exemple, n'étaient pas prises en compte). Seuls, les vrais spécialistes de l'AFYT s'y retrouveront, mais les mesures concernent désormais séparément les voiles de près, de portant et de largue, signant ainsi la « fin de la récré », pour les voiliers abusivement surtoilés...
« *Pour les voiles de près, s'il n'y a pas de point d'écoute en arrière du mât, nous conserverons donc la valeur de I par J. En revanche, si la voile a du recouvrement, nous prendrons 50% de HLU, par HLP...* »

CHIPS, GREEMENT A CORNE ET SPARTAN, COTRE AURIQUE AVEC FLECHE

Cela devient plus pointu encore qu'en formule 1, mais gageons que la modification de la jauge aura pour but de rendre les résultats encore plus incertains et donc les régates encore plus disputées et passionnantes !

Le programme des régates a été le suivant :

Semaine 1: Modernes et Classiques

Samedi et Dimanche 25: accueil de tous les voiliers
Lundi 26 septembre: régates pour les voiliers modernes.
Mardi 27, Merc. 28, Vend 30 et Samedi 01 : voiliers modernes et traditions.
Jeudi 29 septembre: journée des défis.
Samedi 1er octobre: remise des prix (pour la semaine 1).

Semaine 2: Maxi Yachts et Multihulls

Dimanche 3 et lundi 4 octobre: accueil des grandes unités modernes et des Performance Cruising Multihulls (à partir de 60 pieds).
Mardi 4, mercredi 5, jeudi 6, vendredi 7, samedi 8 octobre: régates.
Samedi 8 octobre: remise des prix (pour la semaine 2).

UN JUMELAGE ATTENDU

LA REDACTION

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
SOCIETE NAUTIQUE DE SAINT TROPEZ

Nos deux clubs ont signé ce 8 septembre 2022, un accord de jumelage, qui vient sceller une amitié entre deux sociétés nautiques plus que centenaires, partageant les mêmes valeurs de traditions et d'esprit régate, avec la volonté « d'instruire, d'encourager et développer le goût de la navigation, de promouvoir culture et éthique maritimes, d'œuvrer pour l'écologie et contribuer à la sauvegarde du patrimoine maritime et des bateaux de tradition... ».

Les sociétaires de ces deux clubs privés à but non lucratif s'engagent à respecter les statuts et le règlement intérieur de chacune des deux associations.

ARTICLE 01

La SNM et la SNST conviennent mutuellement de développer et d'intensifier les relations entre les deux clubs. Dans la mesure du possible, ils se tiendront réciproquement informés des activités et manifestations de leurs clubs respectifs.

ARTICLE 02

Tous les membres à jour de leur cotisation annuelle dans leur club respectif pourront participer librement à toutes les activités sportives et sociales de l'autre dans les mêmes conditions que les membres du club hôte. Ils auront ainsi accès au club house, ainsi qu'aux installations et services nautiques en fonction de leur disponibilité.

ARTICLE 03

Ces avantages sont accordés sur présentation d'une carte de membre valide pour l'année en cours.

ARTICLE 04

Sauf demande contraire, les membres visiteurs devront procéder au règlement des frais encourus, par carte de crédit ou espèce, avant leur départ.

ARTICLE 05

Le présent accord prend effet dès sa signature par les deux parties.

(Extrait de l'accord signé le 8 septembre entre Henri ESCOJIDO et Pierre ROINSON, présidents, sur accord de leur Comité Directeur respectif)

PAROLES DE PRESIDENTS

ACCUEIL DE NOS AMIS TROPEZIENS (REGATE SIGNAC)

LA NAUTIQUE EN FETE

LA REDACTION / Marc BEAUMONT

Dans un monde qui parfois s'effiloche, il est des moments à marquer d'une pierre blanche. L'anniversaire des 135 années d'existence de notre Club la **Société Nautique de Marseille**, était bien de ceux-là. Notre Revue annuelle 2022 sortie en Mars, s''était déjà largement étendue sur cet évènement par un superbe numéro spécial.

DES BENEVOLES MOTIVES

Tôt le matin, les bénévoles se sont retrouvés ce samedi 1er octobre pour décorer un espace dont nous avons de nouveau tout le potentiel d'utilisation. Il restait à le décorer et lui redonner une âme festive, ce qui a été fait tout au long de la journée, avec l'installation traditionnelle du Grand Pavois à l'entrée, les fanions des clubs amis et alliés, la disposition des tables et de la sono...

Les discussions, comme chaque année, étaient allées bon train concernant le repas retenu. Vire, tourne, malgré l'avis timide de quelques innovateurs potentiels, la tradition l'a emporté, induisant le retour du traditionnel aïoli provençal, fort d'une implantation culinaire locale séculaire, mais pas que, puisque ce mets dont nous revendiquons jalousement la propriété, aurait vu le jour durant l'Empire romain et en Egypte antique. Le consensus semble établi que l'on puisse le déguster chaud, tiède ou froid (mais plutôt tiède), y associer un vin blanc suffisamment puissant ou un rosé de Provence. Son étymologie même suggère un mélange d'ail et huile (d'olive), mais le Marseillais y tolère volontiers le jaune d'œuf qui pourrait, de prime abord, pour le nordique, l'assimiler à une vulgaire mayonnaise !

Il sera de bon ton d'y retrouver auprès de la morue dessalée, carottes, choux-fleurs, haricots verts, artichauts, pommes de terre, courgettes, l'incontournable œuf dur et des bulots... certains déviants y ajouteront crevettes, œufs de caille, pourquoi pas quelques pois chiches ?!

UN AÏOLI TRADITIONNEL

Dès 15h, la vedette de nos amis de la SNSM est en place pour des visites de nos sociétaires, en la présence des marins pompiers qui en ont l'exploitation en mer. « La Bonne Mer de Marseille» entre au carénage pour se refaire une beauté complète et rénover quelques paramètres de sécurité, le tout prévu sur une période de 45 jours et pour un budget de 85 000 € (d'où l'importance de nos dons et des achats réalisés auprès des bénévoles de la SNSM).

NOS PARTENAIRES DE LA SNSM, BENEVOLES TOUJOURS ATTENTIFS

Dans un même temps, les filles de la boutique, Nadine et Françoise, tentaient de retenir le chaland à l'entrée de l'estacade, avec T-shirts, chemises, polos, ceintures, casquettes...Hélène Silve à la bibliothèque tentait dans un même temps d'expliquer et vulgariser les règles de base des régates. Mais la présence du bar à l'autre bout de la plateforme devint rapidement un concurrent déloyal.

Les tables se réservaient, il semblait à tous que certains retardataires n'y trouveraient pas la leur. C'était bien évidemment sans compter le pointage sans faille de Danielle dont on connait tous l'efficacité.
Le fameux aïoli (à priori le masculin prévaut encore) fut donc apprécié de tous, y compris des inévitables pourfendeurs du mets local, et le va et vient des bouteilles allait bon train. Les gâteaux d'anniversaire furent le clou du repas, avec les quelques prises de parole, qui ont regretté l'absence de bénévoles, disparus récents, qui nous étaient très chers.

DE SUPERBES GATEAUX D'ANNIVERSAIRE

Mais la fête allait se poursuivre dès le lendemain avec notre incontournable Vire-Vire, une régate traditionnelle et conviviale, organisée depuis 1948. Le parcours cette année débutait vers la plage du Prophète pour se développer ensuite sur un parcours de 13 milles vers le cap Pinède, Pomègues, la Madrague et se terminer au point de départ sous la Corniche. Les amateurs terrestres pouvaient admirer la flotte de cette même Corniche ou du Palais du Pharo et quelques bateaux moteurs avaient proposé aux personnes non compétitrices de prendre la mer....

DES REGATES DISPUTEES....

UNE SOIREE CONVIVIALE...

Si aux Voiles de Saint Tropez, le vent faisait des siennes et blanchissait le golf d'écume, rade sud à Marseille, Pétole attendait le départ des concurrents encalminés qui passèrent pour certains plusieurs fois la ligne de départ, en avant, en arrière. Puis le souffle est venu.

La régate conserve cette merveilleuse ambiance de vrais sportifs ne se prenant pas vraiment au sérieux, même si les régates sont toujours disputées, et les déguisements divers ont égayé les bateaux et la remise des prix, sous la houlette de l'équipage de Tonnerre de Glen, vainqueur de ce 72ème Vire-Vire – Banque Populaire.

DE LA BONNE HUMEUR, DE L'HUMOUR

NOTRE CHEF DE BASE TOUJOURS LA

L'EQUIPAGE DE TONNERRE DE GLEN, DO BRASIL, VAINQUEUR

FFVoile

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
VIRE VIRE

02/10/2022

(FReg_2019 Vers.26.46 © 20019) lundi 3 octobre 2022 à 12.01 h.

ORDRE D'ARRIVEE course 1 - (OSI) (avant validation)

98 concurrents enregistrés

Page 1
(Ed_OA_TR

Rg / Pos.	Ident/Sail	Concurrent / Competitors		Pen/rec	Grp	Cl	Obs.
1	NED 46	TONNERRE DE GLEN	TIAN Dominique		OSI	DEP16	
2	FRA 27691	WEEKEND MILLIONAIRE 3	GINOUX Yves		OSI	DEP12	
3	FRA 9699	ADRENALINE	GENDRON Michel		OSI	DEP16	
4	FRA 9318	JAVELOT	MAGNAN Nicolas		OSI	DEP16	
5	FRA 8406	LA BONNE MER	CALICCHIO Jean christophe		OSI	DEP11	
6	FRA 9653	LA NAUTIQUE 10	LE HELLEY Loic-gwendal		OSI	DEP13	
7	FRA 13	HAPPY FEW	MOUREN Jean-paul		OSI	DEP13	
8	FRA 38052	OVERDOSE CHARLY	BARADAT Luc		OSI	DEP12	
9	FRA 39556	LATINO	DAHER		OSI	DEP13	
10	FRA 43832	FANTASIA	ESCOJIDO		OSI	DEP14	
11	FRA 99	SANTA FE 4	LEMAISTRE BRUNO		OSI	DEP09	
12	FRA 6573	TINTAMARRE	DOUROUX Jean marc		OSI	DEP07	
13	FRA 555	BART	SOLLARI Stephane		OSI	DEP13	
14	FRA 9628	NO EXCAPE	FLORY Bernard		OSI	DEP13	
15	FRA 37038	CAPELLA	RUE Jean marie		OSI	DEP11	
16	FRA 44931	KARINYA	GROTARD Herve		OSI	DEP12	
17	FRA 4407	BAGHEERA	GARITO Lionel		OSI	DEP10	
18	FRA 35970	LA NAUTIQUE 8	CAMPANA Vito		OSI	DEP13	
19	FRA 8038	FANTOME	BREYSSE Frederic		OSI	DEP09	
20	FRA 9635	ROLLMOP'S 5	MOURET Nathalie		OSI	DEP13	
21	FRA 9757	CORALION 3	VELLIEUX Patrick		OSI	DEP13	
22	FRA 19052	SARBACANE	FLEURY Nicolas		OSI	DEP09	
23	FRA 37631	HAVANA GLEN	TIAN Frederic		OSI	DEP12	
24	FRA 37937	SPIRIT OF REIVILO	BILLIOTTE Olivier		OSI	DEP12	
25	FRA 25643	OXYGENE	DUBUC Stephane		OSI	DEP12	
26	FRA 22960	KIF	BERNOUX Thomas		OSI	DEP09	
27	FRA 16167	GRENADINES	LEVY Roland		OSI	DEP08	
28	FRA 35141	AVENTURE	RACINE Gerald		OSI	DEP14	
29	FRA 44955	JIM JIM	D'ANTUONO Maxime		OSI	DEP08	
30	FRA 5900	WINDRUSH II	TRADER Ulrike		OSI	DEP10	
31	FRA 5727	KERTIOS 3	BOURRIOT Franck		OSI	DEP06	
32	FRA 8379	PARENTHESE	MAURRAS Jean-francois		OSI	DEP11	
33	FRA 35527	SARTINE	CHABROL Remi		OSI	DEP04	
34	FRA 45466	ENKI	LEFORT Maxime		OSI	DEP06	
35	FRA 44964	EXELAN	DUSSERRE Christophe		OSI	DEP13	
36	8CRK1	SONDA	LEPRINCE		OSI	VG	
37	FRA 15	ATAO	MILLIARD Bruno		OSI	DEP09	
38	FRA 11	BRAFOUGNE	STELLA Dominique		OSI	DEP04	
39	FRA 1175	FRIQUET	BROC Henri		OSI	DEP04	
40	FRA 29730	JOKER	LOPEZ Herve		OSI	DEP12	

RESULTAT DES 40 PREMIERS CLASSES :

Une fierté légitime, la SNM truste les premières places, Loïc notre chef de base EDV est sixième et notre Président est dans les dix premiers !....

NAKAMAL AUTOUR DU MONDE

Arnaud LIZOP

Dans un an l'OGR, prolongement de la WHITBREAD, partira autour du monde. L'équipage du Swan 55 NAKAMAL y participera en portant les couleurs de la Société Nautique de Marseille. Au cours de l'année à venir, nous diffuserons une Lettre mensuelle afin de tenir nos amis, partenaires, et soutiens, informés du déroulement de ce projet. Il ne s'agit pas tant d'échanger sur les multiples détails techniques qui jalonnent la préparation de cette aventure que de partager le sens d'une démarche.

L'édition 2023 de cette course célébrera le cinquantenaire de la première édition, dont j'ai accompagné une étape à bord de Pen Duick III en allant de Tahiti à Rio par le Cap Horn (cf. « La voile sauvage » - Ed. Arthaud). Quand j'ai appris que l'édition 2023 se déroulerait dans les mêmes conditions qu'à l'époque: cartes, compas et sextant, sans l'appui de ces merveilleux instruments électroniques, qui nous éloignent parfois un peu de l'essentiel, j'ai été tenté de participer.

Cette tentation est devenue une évidence quand j'ai appris que Tapio LETHINEN participerait à cette course sur un Swan 55. Le choix de cette unité et le fait de régater contre Tapio autour du monde avait un côté irrésistible et j'ai alors décidé d'inscrire le Swan 55 NAKAMAL. Les travaux de rénovation ont été conduits sur le chantier NAUTOR, avec les aléas que connaissent tous les chantiers. Nous avons ensuite été chaleureusement accueillis comme membre de la prestigieuse Société Nautique de Marseille. C'est de ces pontons que j'étais parti pour ma première nuit en mer sur l'Isle du Frioul (plan Presle) de Marc LINSKI.

C'est également de ces pontons que je partais, jeune moniteur de « l'Ecole de Voile Française - Marc Linski », sur les Frioul 38 (plan Mauric) qui ralliaient Marseille à Calvi. Ces éléments expliquent la force de l'élan donné à notre participation à l'OGR / WHITBREAD 2023. Cette première Newsletter porte le témoignage de ma reconnaissance pour l'équipage animé par

Valérie Fumat et Viken Avedissian, pour notre chef de projet, Capucine Treffot et pour l'équipe dirigeante de la Société Nautique de Marseille en particulier pour son Président, Henri Escojido, ses vice-présidents, Gilles Chavane et Pierre Sathal, son secrétaire général Jérôme Corti, avec une mention spéciale pour ses responsables du pôle course Bernard Daurelle, et Stéphane Sollari, qui ont accueilli et soutenu ce projet.

Nous continuerons à tout faire pour honorer leur confiance tout au long des années à venir. Cette première lettre retrace quelques éléments de contexte. Les prochaines feront part des étapes de notre défi et des conditions dans lesquelles nous souhaitons le relever. Très cordialement,

Arnaud LIZOP, NAKAMAL

FICHE TECHNIQUE

NUMERO DE VOILE :	FRA 9955
TYPE :	SWAN 55
PROPRIETAIRE :	Arnaud LIZOP
CONSTRUCTION :	1972
ARCHITECTE :	SPARKMAN & STEPHENS
CHANTIER :	NAUTOR'S SWAN
MATERIAU :	Fibre de verre et teck
CAT COURSE :	IRC 3
RATING :	1,014
LONGUEUR HT :	16,84m
TIRANT D'EAU :	2,44m
POIDS :	20684 kg
GRAND VOILE :	58m2
VOILE D AVANT :	75 m2
SPI :	170m2

DECISIONS RECENTES DU COMITE DIRECTEUR

Jérôme CORTI

CD du 03 octobre 2022 :

- Le CD a voté l'attribution d'une prime exceptionnelle pour notre gardien Gilles, après la très violente agression dont il a été victime.
- Début des travaux sur le Pavillon flottant.
- La fête de la Nautique a été un succès, avec 140 personnes au repas, et la présence de la vedette de la SNSM « La Bonne Mère » sur le plan d'eau.

CD du 07 novembre 2022 :

- Décision est prise d'une rencontre des CD de la SNM et du CNTL le 23 novembre, pour discuter des convergences possibles en vue de la future DSP.

CD du 05 décembre 2022 :

- Mise en place de groupe de travail pour réfléchir sur la modification des statuts : élargissement du club et actualisation du système de vote.
- Modifications du règlement intérieur de l'EDV.
- Augmentation de 5% des tarifs de l'EDV.
- Les statuts de la fondation ont été déposés.

LA SOLUBILITE DU HANDICAP DANS L'EAU

Frédéric TENENHAUS
Membre du Comité Directeur du YMCM et Président du Club de plongée MOULTIPLOUFS

La plongée et le handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent découvrir de nouvelles sensations et des plaisirs dans l'eau avec l'accès à l'univers aquatique et à la micropesanteur.

En 2011 la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM) et la Fédération Française Handisport (FFH) signent une convention. En 2012 la FFESSM signe une autre convention avec la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA).

Quelle que soit la situation de handicap, moteur, sensoriel, mental, psychique ou cognitif, toute personne est considérée apte à plonger sous réserve qu'elle produise un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité subaquatique.

Les formations sont également possibles et débutent en milieu protégé, dans une piscine ou en milieu naturel. Le moniteur est amené à adapter les moyens techniques aux capacités du pratiquant Handisub qui font d'elle une personne unique. Cette activité spécifique constitue une très bonne école pour les encadrants motivés afin de développer leurs méthodes pédagogiques où la relation à l'humain a une dimension importante.

Les techniques apprises par les Personnes En Situation d'Handicap (PESH) sont souvent bien maîtrisées. Pour exemple : la profondeur d'immersion constante, le contrôle de la vitesse de remontée. En effet, là où une personne valide se sait capable d'utiliser ses membres inférieurs (palmage) pour gérer son immersion et sa vitesse, la personne en situation de handicap n'aura pas forcément ce choix. Elle s'efforcera donc de maîtriser parfaitement les techniques acquises, la stabilisation avec son gilet, ses poumons, la variation des volumes. Les encadrants de la FFESSM n'ont aucun cursus spécifiquement médical dans leur formation. Il s'agit essentiellement de faciliter l'accueil des pratiquants Handisub en tenant compte de nombreux paramètres : communication, transferts, etc… en gardant à l'esprit que « le handicap est soluble dans l'eau ». Nous constatons cela à chaque plongée.

La plongée handi et MOULTIPLOUFS

Un samedi après-midi de Septembre 1998, Leeloo DALLAS, héroïne du film de Luc BESSON, le 5ème Elément, passe devant notre écran de télévision et dit MULTI PASS…l'Association MOULTIPLOUFS était née.
Gérée pendant 5 ans dans une logique de mécénat avec l'aide financière d'un membre fondateur, le fonctionnement de cette petite structure associative a pris une autre dimension en 2004, avec la constitution d'un nouveau bureau et l'obtention du premier dossier de subvention du Conseil Régional PACA.
MOULTIPLOUFS est une Association à but non lucratif régie par la loi 1901, sans salarié, et qui fonctionne uniquement avec des bénévoles et des adhérents. L'Association n'est pas soumise aux impôts commerciaux et reste assujettie à la TVA.
MOULTIPLOUFS a pour objectifs de :

- Favoriser l'insertion sociale, notamment en direction des 13-25 ans, par l'initiation et la pratique des activités sous-marines en vue d'une intégration ultérieure dans les clubs,
- Favoriser l'initiation des activités sous-marines pour les enfants,
- Dispenser les formations de la FFESSM pour ses membres,
- Organiser des plongées dites « TEK » dans le respect de la réglementation en vigueur,
- **Favoriser l'initiation des activités sous-marines pour les Personnes En Situation de Handicap « Plongée HANDISUB »** ***(L'association pratique les activités physiques et sportives pour handicapés physiques, visuels, auditifs et mentaux psycho cognitifs).***

Une particularité : l'Activité HANDISUB

Fidèle à ses convictions, MOULTIPLOUFS s'efforce de poursuivre depuis 24 ans les objectifs affichés dès sa création : plaisir, sécurité, actions sociales et protection de l'environnement, pour le plaisir d'un public de plus en plus nombreux intégrant des Personnes En Situation de Handicap (PESH).
C'est ainsi qu'au début de l'année 2012, MOULTIPLOUFS a créé une section HANDISUB au sein de sa structure. En privilégiant les périodes estivales pour les sorties en mer, MOUTIPLOUFS propose aussi aux PESH, des plongées en piscine tout au long de l'année. Ces plongées sont encadrées par des enseignants brevetés, titulaires d'une qualification complémentaire, avec du matériel spécifique assurant une parfaite sécurité pour les plongeurs.
L'activité HANDISUB s'articule autour de 3 axes :

- Proposer à un public Personne En Situation de Handicap (PESH) des plongées en milieu naturel et/ou piscine, à différents espaces d'évolution (de 0 à 40 mètres), selon leurs compétences et leur handicap, conformément au Code du Sport.
- Proposer à des structures de plongées HANDISUB (clubs ou sections) d'autres Régions, de mettre à disposition le support de plongée de l'Association et

l'encadrement diplômé, afin de faire découvrir les richesses des sites de plongées de Marseille et ses alentours,

- Proposer des opérations baptêmes, randonnées palmées, et/ou respiration sur matériel afin de faire découvrir l'activité plongée HANDISUB et de susciter de nouvelles vocations.

Avec sa devise ***« faire comme les autres ou faire comme avant »,*** MOULTIPLOUFS accompagne depuis ces 10 dernières années un grand nombre de Personnes En Situation de Handicap (PESH), avec autant de passion, de professionnalisme et d'émotion à chaque sortie en mer et/ou en piscine.
MOULTIPLOUFS est aujourd'hui la seule structure associative marseillaise à s'inscrire de façon opérationnelle (encadrement formé et support de plongée adapté) dans cette activité de plongée HANDISUB. Ses actions sont régulièrement relayées au niveau des différentes structures intéressées par les Comités Départementaux et Régionaux de la FFESSM et de la FFH.
L'Association MOULTIPLOUFS, est une association bien identifiée et reconnue sur Marseille par les différents partenaires institutionnels, les différentes structures conventionnées et les principaux médias locaux pour son activité HANDISUB.

Avec Multiplouf, le handicap n'est pas un poids pour plonger

L'association marseillaise propose depuis 20 ans des baptêmes gratuits

80 Baptêmes handis réalisés l'année dernière par Multiplouf.

UN LOCAL, CLÉ DE LEUR SURVIE

La Provence 2018

La Provence

En pleine mer sous la pleine lune

Samedi, six "Enfants de la lune", qui vivent cachés du soleil, ont effectué leur baptême de plongée nocturne à Marseille

La Provence 2019

Son action HANDISUB a également été reconnue par la FFESSM en 2020, avec la remise par Frédéric DI MEGLIO, Président de la FFESSM, de la médaille de Bronze Régionale HANDISUB.

NDLR : *Une belle activité socio-éducative, tournée vers le handicap et sa volonté de l'intégrer comme nous le faisons au travers de l'Ecole de Voile avec Loïc ou en encourageant des initiatives comme « Guérir en mer ». La mise en place de notre fonds de dotation devrait, grâce au mécénat, dégager de nouveaux moyens pour encourager et développer ces initiatives...*

LA SNSM EN QUELQUES CHIFFRES

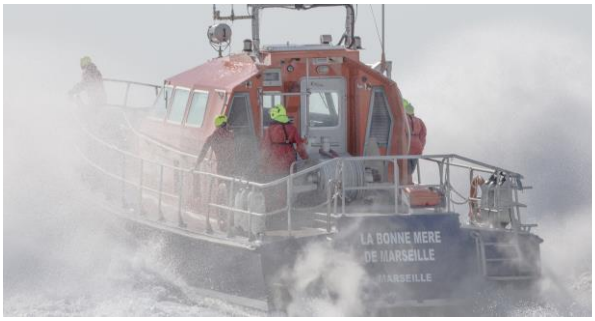

Joseph MANICACCI et son équipe de bénévoles de la SNSM Marseille nous communiquent les chiffres clefs pour l'année entière écoulée, au plan national :

SAUVETAGE : **31 910** personnes prises en charge par 4 811 sauveteurs
FORMATION : **11 278** formations délivrées
PREVENTION : **1 974** missions de sécurité civile réalisées

<u>Grâce à :</u>

BENEVOLES : **8 800**
EMBARCATIONS : **777**
BUDGET GLOBAL **59 Millions d'€**
VALORISATION DU BENEVOLAT : **50 Millions d'€**
BATEAU MIS EN SERVICES DANS L'ANNEE : **12**

<u>A la FORMATION des bénévoles :</u>

442 000 h de formation
5 619 Exercices réalisés, sauveteurs embarqués
398 Nouveaux nageurs sauveteurs formés
4,6 Millions d'€ de dépense de formation

<u>Aux INVESTISSEMENTS :</u>

80% pour la flotte des 777 bateaux
20% pour les infrastructures, véhicules, équipements
72% sont financés par des dons, legs et le mécénat
28% par des subventions publiques

AU PLAN LOCAL

La vedette SNSM « la Bonne Mère de Marseille » armée par le Bataillon de Marins Pompiers est entretenue par les bénévoles de la station SNSM de Marseille.

Cet été 2022, l'activité de la vedette de sauvetage confirme une tendance à la hausse depuis plusieurs années. En juillet et août la vedette a réalisé 60 secours : 30 sont des secours à terre depuis l'archipel du Frioul et les Calanques. 30 sont des secours en mer, pour moitié des remorquages, pour moitié afin de secourir des personnes, l'ensemble ayant concerné 103 individus.
Les secours en mer concernent de plus en plus des embarcations dont l'usage semble facile, par exemple les bateaux en location.

La station SNSM de Marseille fait le même constat que la Préfecture maritime de Méditerranée dans son bilan estival, la responsabilité humaine est la cause principale du sauvetage en mer : inexpérience, comportements individualistes et dangereux, défaut de maîtrise technique, imprévoyance, impréparation, manque de maîtrise de soi, surestimation de ses capacités physiques.
Les équipages du Bataillon de Marins Pompiers de Marseille sortent pour intervention sur la vedette en moins de 5 minutes. Ils sont régulièrement en exercices pour se préparer à secourir des blessés, sauver des vies, remorquer des bateaux, protéger des risques de pollution.
Les bénévoles SNSM de la station de Marseille sont attachés à maintenir la vedette prête à remplir ses missions par tous les temps. Ils rencontrent tout au long de l'année les sociétés nautiques, réalisent des conférences sur la sécurité en mer, et animent la collecte de dons. Ils prêtent une attention particulière au bon usage de ces dons en les affectant essentiellement à la vedette de sauvetage âgée de 16 ans. Son programme d'entretien a été amélioré par la mise en place de maintenance préventive de la mécanique et des équipements, en privilégiant des arrêts de courte durée plutôt que de gros chantiers pendant plusieurs mois.
En 2022, l'électronique et les moyens de communication auront été remplacés, la vedette est maintenant en plus équipée d'une caméra thermique pour rechercher des personnes la nuit, ainsi que d'une liaison internet 4G pour recevoir les zones de recherche. « La Bonne Mère de Marseille » aura sa peinture intégralement refaite, coque, pont, et timonerie.
Plaisanciers marseillais, pour vous préparer aux risques de la mer sur votre bateau, inscrivez-vous pour une « visite de courtoisie » : ***visitedecourtoisiemarseille@gmail.com***

Pour faire un don : ***don.snsm.org/etablissement/station-snsm-de-marseille***
Merci pour eux, merci pour nous tous....

LA NAISSANCE DE COMARBEL

Compagnie **Mar**seillaise des **B**ateaux **El**ectriques

La REDACTION / Sandra MARTINEZ

Allier élégance, responsabilité environnementale et patrimoine : le pari de la COMARBEL.
Comme pour une grande partie de la jeunesse, c'est dans le monde de ''l'après-COVID'' que Léonard David, jeune entrepreneur dans le nautisme, s'est lancé. Son pari : allier patrimoine, développement durable et esthétique rétro.
Diplômé de la faculté de droit d'Assas et de l'Ecole Normale Supérieure, Léonard est passionné par le monde maritime depuis son enfance dans la péninsule arabique. Après un passage dans la marine nationale sur une frégate en Martinique, il pose ses valises à Marseille, d'où vient une partie de sa famille. Fin navigateur, il régate régulièrement en Méditerranée et en Bretagne, mais ça ne sera pas dans la voile qu'il trouvera sa voie, mais plutôt dans les canots automoteurs des années 1950-1960.
C'est après la pandémie qu'il prend une décision radicale : quitter son confortable emploi au port autonome de Marseille (GPMM) pour plancher sur les établis du Lycée Poinso-Chapuis. Dans le cadre d'un CAP de charpentier de Marine au lycée professionnel de la Pointe Rouge, il apprend à scier, raboter, poncer, et façonner le bois, sous la houlette du maître charpentier Olivier AUPLAT.
Lors de l'un de ses stages d'apprenti en Loire Atlantique, le jeune Marseillais fait l'acquisition d'une magnifique vedette en acajou, construite par le chantier école Skol Ar Mor en 2015, sur des plans de 1924 d'un illustre architecte américain, Edwin Monk. Mesurant 5 mètres de long sur 1,5 mètre de large, le petit runabout est plutôt conçu pour les lacs américains ou italiens que pour la rade de Marseille, mais son propriétaire nous assure de ses bonnes performances de navigation.
Sévèrement endommagé et démotorisé suite à un vol, le bateau nécessite du travail, mais le jeune armateur a déjà une idée précise de ce qu'il veut en faire. Sans un sou en poche, il n'a plus les moyens de se payer une remorque et fait descendre la coque dans un camion de location trop petit, et ne parvient à payer l'essence que grâce aux co-voitureurs qu'il prend.
C'est dans les ateliers du chantier naval Vent d'Ouest à Carnoux, que Léonard décide de rénover et de ''rétrofiter'' sa petite vedette. Les travaux durent 4 mois, mais les résultats sont bien là. Il remet la coque à neuf, se fait aider pour les 9 couches de vernis, et équipe le bateau d'un moteur électrique hors-bord de la marque américaine ELCO. Les tests en mer sont concluants et son CAP en poche à la fin mai 2022, le jeune entrepreneur n'a pas le temps de chômer et commence l'exploitation de son bateau pour la saison estivale. Avec le soutien de la

direction du Club, c'est à la Société Nautique de Marseille qu'il choisit de placer son démonstrateur, et il est bien accueilli au ponton tradition.
Ainsi naît la COMARBEL, la Compagnie Marseillaise des Bateaux Electriques. Le jeune entrepreneur nous explique avec malice qu'il a fait exprès de choisir un nom à consonance désuète. Il structure la société en trois activités : le rétrofit électrique des bateaux en bois, la construction de bateaux électriques et le charter de luxe. Son objectif est clair : promouvoir une navigation élégante et décarbonée en respectant aussi bien l'environnement que l'esthétique et le patrimoine naval.
Le jeune entrepreneur est également impliqué dans le monde maritime par ses engagements associatifs (membre actif de l'association ''la feuille embarquée'') et civiques (Officier de réserve dans la Marine Nationale). C'est d'ailleurs par le biais du monde associatif qu'il se lie d'amitié avec Stéphane Wimez, directeur général du 2cv Méhari Club qui l'épaulera dans la partie technique de son entreprise.
Ouvrez les yeux sur le Vieux Port et entre le Frioul et Marseille et vous verrez peut être de jolies vedettes rappelant les années folles.

Nous lui souhaitons bonne chance dans son aventure !

CHALLENGE D'HIVER FLORENCE ARTHAUD

Commission Sportive / Ch. BENIGNI

En rade de Marseille, on navigue parfois en T-shirt l'hiver, mais on peut aussi goûter aux affres d'une vraie navigation hivernale, avec ce challenge organisé depuis plus de 40 ans en alternance, par les différents grands clubs marseillais, l'UNM, le CNTL et bien évidemment la Société Nautique de Marseille, qui vit souvent déambuler Florence sur ses pontons puisqu'elle fut la marraine de notre renommée Ecole de Voile...

« Régater en hiver, c'est s'exposer à des glissades sur les ponts des bateaux givrés par le froid, c'est braver un mistral glacial, c'est parfois rentrer de nuit, quand les journées sont courtes et les régates longues et disputées... » Bref, c'est un goût de mer australe, avec la certitude de revenir s'amarrer aux pontons de la SNM avec l'odeur d'un bon chocolat ou d'une soupe chaude, servis d'année en année, par des bénévoles toujours présents.

Ces 26 et 27 novembre, se déroulait en rade de Marseille le premier des trois épisodes de cette fameuse régate qui regroupait les équipages les plus affutés de notre Pôle Course, avec nos concurrents directs des clubs environnants, mais aussi de nombreux plaisanciers pour qui cette épreuve reste une sortie traditionnelle, dont aucun de ces marins « tout temps » ne se priverait.

Les régates se sont déroulées par un temps idéal avec deux courants opposés, de nord le samedi et d'est le dimanche qui ont permis de voir éclore les spis colorés des 66 inscrits à cette première manche du challenge.
Nombreux inscrits parmi les sociétaires de la Nautique, vin et chocolat chaud au retour du samedi, participation de nos bénévoles, tous les paramètres traditionnels de cette régate mythique furent respectés, donnant à cette épreuve toute son ampleur.

Les résultats ont été à la hauteur de nos espérances, malgré l'absence de quelques-uns de nos régatiers, cauchemars de nos clubs voisins...

Nous apprenons par ailleurs en cette fin d'année que notre SNM est à nouveau Champion de France IRC (neuf fois sur les 10 années écoulées !), grâce à Check MATe de Jean Yves LE GALL (IRC3), les MINOTS DE LA NAUTIQUE de Victor BORDES (IRC3) et TONNERRE DE GLEN de Dominique TIAN (IRC1).

Bravo à eux et au Pôle Course

RESULTATS DE CE PREMIER ROUND
(APRES DEUX COURSES)

IRC EQUIPAGE

1ER WEEK END MILLIONAIRE 3	GINOUX Yves	CNTL
2ème GODZILLA 2	BOUCARD Julien	SNM
3ème VIRUS	CASTELLI Didier	CNTL

IRC DUO

1er HATHOR 5	VAN GAVER Paul	SNM
2ème CIPANGO	OUILLET Jean Francois	CNTL
3ème LONG NOSE	ROUGNON Jean	CNTL

IRC SOLO

1er BLUE 007	SASTRE Michel	CNTL
2ème TELEMAQUE 3	MERLIER Eric	SNM
Pas de 3ème		

GRAND SURPRISE

1er MASSILIA VOILE	SALLERIN François	CMV MARSEILLE
2ème CSE AIRBUS HELICOPTERS	FEYZEAU Pierre	ASAH SECTION VOILE
3ème CSE AIRBUS HELICOPTERS	CLERC Thomas	ASAH SECTION VOILE

OSIRIS HN 1

1er BAGHEERA	GARITO Lionel	SNM
2ème NO EXCAPE	FLORY Bernard	CNTL
3ème EQUINOX	DELAPORTE Christophe	CNTL

OSIRIS HN 2

1ER FANTOME	BREYSSE Frédéric	SNM
2ème FRIQUET	BROC Henri	UNM
3ème GROMAGO	FAIOLA Alain	CNTL

LES TRAVAUX DU PAVILLON FLOTTANT

Commission Travaux / Nicolas DAHER et son équipe

<u>Compte rendu du 25 Octobre 2022</u>

Travaux de réfection extérieure du Pavillon Flottant :

Comme prévu ils ont démarré début octobre.
Actuellement les équipes de charpentiers travaillent sur le côté ouest et s'occupent du traitement des coursives.
La fin de cette première tranche de travaux est programmée le 30 novembre, suivie par le lot peinture toujours sur la façade ouest.
Fin programmée des travaux le 31 mars 2023.

Deux sociétaires, Frédéric ROUSTAN et Marc ENGELHARD, nous font partager leur suivi illustré des travaux en cours. Ainsi que notre reporter photo Pierick Jeannoutot.

LE SUIVI EN PHOTOS

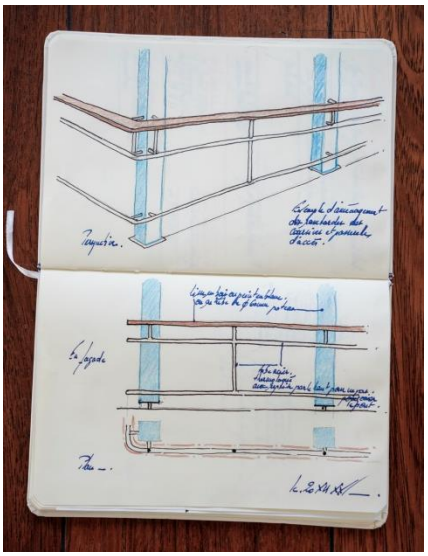

CROQUIS DE PREPARATION

Daniel SCOTTO à l'œuvre

DECAPAGE du liston de protection

DECAPAGE du sol

RESTAURATION hampe des pavillons

Les MODES DE FIXATION de l'époque...

OPERATION de purge

PREPARATION du pont des coursives

Les BOITES A OUTIL Scotto

RECUPERATION automatique des déchets

REUNION DE CHANTIER

Compte rendu du 08 Décembre 2022

Travaux de réfection extérieure du pavillon (situation 2)

Nos travaux se poursuivent comme vous avez pu le constater.
Actuellement le lot peinture sur la façade Ouest est engagé avec en action, les cordistes qui décapent puis peignent la façade. Cette opération est prévue sur tout le mois de décembre.
Concernant le traitement des sols des coursives, la façade ouest est terminée provisoirement. Une fois les sols décapés, mis de niveau, ils ont été recouverts d'un plancher en contreplaqué marine qui servira de base au sol définitif. Actuellement le décapage des sols de la façade est est en cours, ainsi que le traitement de la lisse en bois qui ceinture tout le pavillon.
A noter que l'accès à la panne 3 est préservé durant toute la durée du chantier ainsi que l'accès au restaurant par l'escalier extérieur.

1. Décapage du sol

2. Préparation des sols

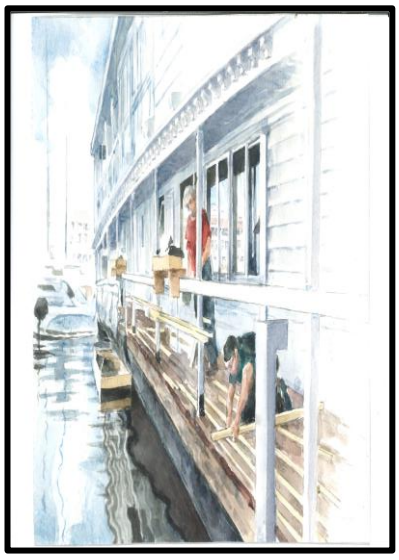
3. Vérification planéité

4. Plancher fini

5. Réparation pieds de pilier

6. Grosse purge sur liston

7. Technique pour poser tire fonds

8. Fixation pièce d’angle

Merci d'adresser vos idées, photos, projets d'articles, textes avant fin Février
Au secrétariat SNM qui fera suivre à notre Comité de Lecture

BONNE FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS
AU PLAISIR DE SE RETROUVER
EN 2023

Bernard CEAS